

Chambre pronostiquent une révision en profondeur de la loi sur l'avortement. D'ailleurs, la Commission de la justice entame aujourd'hui ses travaux avec pour thème : dépenaliser l'interruption volontaire de grossesse et étendre le délai endéans lequel l'acte peut être pratiqué. On passerait ainsi d'un délai légal de 12 semaines à 18 semaines.

Les centres de planning familial jouent un rôle important quand on sait que, en Belgique, une femme sur cinq est confrontée à une grossesse non désirée, que trois interruptions de grossesse sur quatre ont lieu dans les centres de planning familial parce que certains hôpitaux refusent encore l'interruption volontaire de grossesse.

Si 80 % des interruptions volontaires de grossesse ont lieu dans les centres de planning familial, il faut savoir aussi que la pénurie de médecins peut menacer également l'acte de celle-ci.

Aujourd'hui, je veux vous dire que nous devons soutenir concrètement les centres de planning avec, par exemple, une meilleure répartition géographique. Je pense aussi aux zones rurales...

M. le Président. - Merci de terminer.

Mme Durenne (MR). - ... l'accueil de qualité et la formation des coordinateurs.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

DÉCLARATION D'INTÉRÊT RÉGIONAL DE M. DEMEUSE SUR « L'IMPORTANCE DE SOUTENIR LE VÉLO COMME MOYEN DE TRANSPORT QUOTIDIEN »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la déclaration d'intérêt régional de M. Demeuse sur « l'importance de soutenir le vélo comme moyen de transport quotidien ».

La parole est à M. Demeuse.

M. Demeuse (Ecolo). - Monsieur le Président, chers collègues, ce n'est pas tous les matins que j'ai le bonheur de passer mon temps dans les rues de Namur, à vélo, dans la roue d'autres parlementaires. Cette occasion nous a été offerte ce matin par le tandem GRACQ-Pro Vélo.

C'est l'occasion pour eux de nous sensibiliser à l'importance du vélo comme outil quotidien de déplacement, de transport, et montrer aussi à quel point c'est finalement plus efficace que la voiture, en ville en tout cas.

Deux chiffres m'ont marqué ce matin.

Saviez-vous que, si l'on additionne l'ensemble des voitures immatriculées en Wallonie, cela fait une file de 9 000 kilomètres, l'équivalent de Namur à Hanoï ?

Saviez-vous aussi que, depuis le début de l'année 2019, 15 cyclistes ont déjà perdu la vie sur les routes wallonnes ? Malgré cela, une personne sur dix en Wallonie prend le vélo plus de deux fois par semaine.

À nous de convaincre maintenant les neuf autres personnes de faire de même en mettant en œuvre notamment ce qui est prévu par la DPR, c'est-à-dire cet investissement de 20 euros par an par habitant dans le plan Wallonie cyclable, pour faire en sorte que le vélo rayonne en Wallonie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Je voudrais féliciter M. Demeuse pour deux raisons : premièrement, pour la brièveté de son intervention. La deuxième raison est plus importante puisque, sauf erreur de ma part, c'est la première fois que vous prenez la parole dans notre assemblée. En tout cas, c'est la première fois que je vous félicite.

(Rires et applaudissements)

M. Demeuse (Ecolo). - Il y a en fait eu une autre fois, mais vous aviez oublié de me féliciter. Je vous remercie de le faire aujourd'hui.

M. le Président. - Vous avez parfaitement compris, et c'est bien pour cela que je voulais le tourner sous cette forme.

(Rires)

Merci de l'avoir pris comme tel.

QUESTIONS URGENTES

M. le Président. - Conformément à l'article 68 du règlement, les questions urgentes ont lieu en ce début de séance.

QUESTION URGENTE DE M. FURLAN À M. DERMAGNE, MINISTRE DU LOGEMENT, DES POUVOIRS LOCAUX ET DE LA VILLE, SUR « LA SUPPRESSION DES SUBSIDES DU RÉGIME DE NON-ACTIVITÉ PRÉALABLE À LA PENSION (NAPAP) PAR LE FÉDÉRAL ET SON IMPACT SUR LES FINANCES COMMUNALES »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question urgente de M. Furlan à M. Dermagne, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, sur « la suppression des subsides du régime de non-activité